**Académie canadienne des sciences de la santé**

**DATE LIMITE POUR LES NOMINATIONS DE 2022 : 6mars 2023**

L’objectif de l’Académie canadienne des sciences de la santé (CAHS) est d’évaluer des enjeux cruciaux pertinents pour la santé des Canadiennes et des Canadiens et de formuler des conseils sur ces enjeux. L’Académie reconnaît l’éventail complet des disciplines universitaires des sciences de la santé, y compris l’ensemble des sciences médicales et paramédicales, des sciences fondamentales jusqu’aux sciences sociales, en passant par la santé de la population.

Les membres élus au sein de l’Académie sont des leaders en sciences de la santé et en sciences biomédicales ayant été **reconnus** par leurs pairs à l’échelle nationale et internationale pour leurs contributions aux sciences de la santé (prix, invitations à donner des conférences, invitations à faire des revues et éditoriaux). Ils ont prouvé leur potentiel et leur engagement à œuvrer avec l’Académie à la [réalisation de sa mission](https://cahs-acss.ca/mission-vision-values-our-promise/?lang=fr).

L’Académie reconnaît les candidats de renom qui, à ce jour, ont obtenu une reconnaissance internationale et une excellence soutenue dans les nombreux domaines des sciences de la santé.

Les candidats auront démontré leur **leadership et leur potentiel de contribution et de mobilisation civiques** (élection ou nomination à des rôles et à des fonctions au sein de leur propre institution et dans des organismes régionaux, nationaux et internationaux); leur **créativité et productivité** (travaux de recherche exceptionnels, publications, technologies novatrices, brevets et autres mesures non traditionnelles du succès et des réalisations); leurs **compétences distinctives** (l’Académie accueille des candidats de toutes origines ayant une expertise et des expériences variées qui contribueront à l’ensemble des compétences de l’ACSS); un **engagement manifeste envers l’avancement des sciences de la santé et des résultats en matière de santé publique** (engagement universitaire et innovation aux niveaux local, national et international, y compris dans l’enseignement et dans le domaine des services publics/communautaires); et des **engagements manifestes envers la diversité, l’équité et l’inclusion**.

En raison de la mission et de la vision de l’Académie, et de ses attentes, selon lesquelles les membres promouvront activement une amélioration de la santé, des soins de santé et des politiques en matière de santé, ce dernier critère du processus de nomination est particulièrement important. **L’Académie s’engage à faire preuve d’équité, de diversité et d’inclusion au cours de son processus de sélection.**

Les personnes sont élues au terme d’un processus de nomination et d’examen par les pairs dont l’objectif est de reconnaître les personnes dont les réalisations et les contributions soutenues sont exceptionnelles. **Le processus d’examen met un accent considérable sur les contributions et le leadership reconnus à l’échelle internationale qui ont permis de faire progresser significativement les domaines des sciences de la santé, des soins de santé et des politiques en matière de santé ou des domaines connexes.** Les personnes qui travaillent pour le gouvernement, dans une ONG ou dans le secteur privé sont admissibles si elles présentent un parcours exceptionnel au service de l’intérêt du

public qui témoigne de leur capacité à faire progresser la mission et les objectifs de l’ACSS. Au moment de leur élection, les membres travaillant dans une université détiendront habituellement le titre de professeur titulaire et ceux qui travaillent dans d’autres secteurs non universitaires occuperont un poste de cadre supérieur.

Les candidats doivent être des citoyens canadiens ou des résidents permanents, à moins que des circonstances exceptionnelles amènent le conseil d’administration à en décider autrement.

L’élection au sein de l’Académie est considérée un des honneurs les plus prestigieux pour les membres de la communauté des sciences de la santé au Canada. Cet honneur incarne un engagement formel à servir l’Académie et le bien-être futur des sciences de la santé, peu importe la discipline du membre.

Les personnes dont la candidature n’est pas retenue au cours de la première année peuvent soumettre un dossier de candidature l’année suivante. Si leur candidature n’est pas retenue à nouveau, elles doivent attendre au moins deux ans (24 mois) avant de présenter un autre dossier.

**INSTRUCTIONS**

**Trois** lettres de nomination sont requises. Normalement, au moins un des nominateurs est membre de l’ACSS. Toutefois, l’Académie examinera les dossiers de candidature si aucun des nominateurs n’est membre. En plus de fournir une lettre de nomination qui présente la candidate ou le candidat de même que les conominateurs, **la nominatrice principale ou le nominateur principal** accepte la responsabilité de coordonner l’ensemble du dossier de candidature. Deux conominateurs, qui seraient normalement un leader institutionnel de l’établissement du candidat ou de la candidate et une ou un collègue d’un autre établissement, national ou international, appuieront la candidature. **Les lettres devraient décrire la nature et la durée de la ou des relations professionnelles avec le candidat ou la candidate et aborder, dans des paragraphes distincts, les six caractéristiques de reconnaissance suivantes : reconnaissance, leadership, créativité, compétences et expériences distinctives, et engagement à faire progresser les sciences de la santé.** Les lettres doivent être axées sur les contributions des candidates et candidats.

**UN MAXIMUM DE TROIS (3) LETTRES DE NOMINATION SERA ACCEPTÉ.**

La principale nominatrice ou le principal nominateur a la responsabilité de coordonner la trousse de nomination. Les dossiers doivent être présentés dans l’ordre ci-dessous et envoyés par courriel à kbimm@cahs-acss.ca.

* + - 1. Fiche sur le candidat ou la candidate (page 1), texte de présentation et mots-clés (page 2), résumé des réalisations et contributions du candidat ou de la candidate (page 3)

1. Lettres de nomination de trois (3) nominateurs (dont celle de la principale nominatrice ou du principal nominateur, qui doit apparaître en premier). Chaque lettre doit avoir un maximum de 3 pages.
2. Déclaration personnelle du candidat ou de la candidate sur son engagement à faire progresser le domaine universitaire des sciences de la santé (page 4); une note visant à aider le candidat ou la candidate à produire cette déclaration est incluse dans cette trousse de nomination (page 5) et devrait être fournie au candidat ou à la candidate par le principal nominateur
3. Curriculum vitæ du candidat ou de la candidate indiquant clairement lorsque des étudiants étaient les auteurs d’articles au moyen d’un astérisque à côté du nom des étudiants en question

**Soumissions par voie électronique seulement à Kayla Bimm à l’adresse** **kbimm@cahs-acss.ca**

**Académie canadienne des sciences de la santé**

# DATE LIMITE POUR PROPOSER DES CANDIDATURES DE MEMBRES POTENTIELS : Lundi 6mars 2023

**CANDIDAT OU CANDIDATE**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|       |       |       |

Prénom Second prénom Nom

|  |  |
| --- | --- |
|       |       |

Titre Établissement

|  |  |
| --- | --- |
|       |  |

Département, institut, entreprise ou centre

Choisissez un élément.

Discipline principale

|  |  |
| --- | --- |
|       |  |

Principal domaine de recherche et (ou) de formation

Adresse postale complète :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|       |       |       |

Téléphone Télécopieur Courriel

|  |
| --- |
|       |

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

**NOMINATEURS**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nom | Titre/Établissement |
| 1. |       |       |
| 2. |       |       |
| 3. |       |       |

**Adresse complète de la principale nominatrice ou du principal nominateur :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|       |       |       |

Téléphone Télécopieur Courriel

**Académie canadienne des sciences de la santé**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|       |       |       |

Prénom Second prénom Nom

**Texte de présentation**

Veuillez fournir un texte de présentation de 100 mots ou moins décrivant, à la 3e personne, les réalisations et contributions du candidat ou de la candidate. Le vocabulaire utilisé devrait convenir aux cérémonies, aux communications usuelles et aux communiqués.

**Mots-clés**

Veuillez fournir une liste de mots-clés couvrant les domaines d’expertise du candidat ou de la candidate, dont les techniques et méthodologies employées. Ceux-ci serviront à charger les bases de données nationales d’expertise utilisées pour former les comités d’évaluation. Pour la liste des mots-clés, veuillez utiliser le Système d’information sur la recherche au Canada :

<http://webapps.cihr-irsc.gc.ca/cris/kw_list_e?p_field=txtKeyWord1&p_language=E&p_version=CRIS>

|  |
| --- |
|       |
|       |
|       |
|       |
|       |
|       |
|       |
|       |

**Académie canadienne des sciences de la santé**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|       |       |       |

Prénom Second prénom Nom

Veuillez fournir un résumé et une évaluation (maximum 500 mots, police de caractères 11) des réalisations et contributions du candidat ou de la candidate qui justifient son admission à l’Académie.

**Académie canadienne des sciences de la santé**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|       |       |       |

Prénom Second prénom Nom

Veuillez inclure une déclaration personnelle **fournie par le candidat ou la candidate** (maximum 500 mots, caractères 11) sur son engagement à faire progresser le domaine universitaire des sciences de la santé. Cette section devrait contenir de 2 à 3 exemples de **participation active de la personne et de l’influence** qu’elle a eue dans des associations de bénévoles, des ordres ou d’autres groupes (qui ne s’inscrivent pas dans le cadre de son travail rémunéré) et décrire comment elle **prévoit s’impliquer activement dans le travail de l’Académie**.

AVIS DE NOMINATION À L’ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

Bonjour,

Nous sommes enchantés de vous informer que votre candidature est envisagée pour une admission à titre de membre de l’Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS). Devenir membre de l’ACSS constitue une reconnaissance honorifique par vos pairs de vos contributions significatives et substantielles visant la promotion des sciences de la santé.

Si vous acceptez de devenir membre, vous devez bien comprendre les caractéristiques distinctives de l’ACSS. En particulier, vous devez savoir que cette acceptation constitue un engagement formel à servir l’Académie et à mettre vos talents et votre temps à la disposition de la population canadienne. La principale raison pour laquelle l’Académie a été mise sur pied était de mener des évaluations sur des sujets d’intérêt propres à la santé des Canadiennes et Canadiens. À cet égard, votre participation à titre de membre à ces évaluations et activités connexes facilitera la réalisation du contrat social associé à l’investissement réalisé par le Canada pour soutenir votre travail.

Une description plus détaillée de nos activités passées, en cours et planifiées est disponible dans notre site Web à l’adresse <http://www.cahs-acss.ca>.

Nous espérons que cette lettre, de pair avec l’information présentée dans le site Web, vous fournira le contexte nécessaire à votre inclusion potentielle dans l’Académie.

Cordialement,

**Dr Jay Cross DVM, PhD, MACSS, FRSC**

Président, Académie Canadienne des sciences et de la santé

www.cahs-acss.ca

Ottawa, (Ontario)